



A l'attention des:

- FMN
- CONU

Mies, le 30 avril 2019

Licences et Assurance – Information

Chère Madame, cher Monsieur,

Veillez trouver ci-après un certain nombre de précisions et quelques informations mises à jour concernant l'assurance et les licences FIM à l'attention de toutes les FMN ayant adhéré au programme d'Assurance FIM.

1 – Coureur résident-national participant à une épreuve FIM dans son pays natal

D'une manière générale, l'assurance proposée est accessoire et complémentaire à l'assurance nationale du coureur. L'assureur a cependant accepté d'inclure les prestations suivantes pour les coureurs résidents-nationaux participant à une épreuve FIM dans leur pays natal et au bénéfice d'une licence «one-event» (manifestation unique) ou annuelle assortie d'une assurance fournie dans le cadre du programme d'Assurance FIM:

- Frais médicaux jusqu'à CHF 400'000.-. Pour rappel, le coureur doit être couvert au moyen d'une couverture sociale propre à son pays de résidence qui prend en charge les conséquences de la maladie et de l'accident. En cas de défaut d'une telle couverture, la somme d'assurance pour frais médicaux est limitée à CHF 125'000.-.
- Pas de couverture pour rapatriement international, mais couverture pour transport médical selon les règles de secours en cas d'urgence.
- Un capital de CHF 50'000.- en cas de décès ou d'invalidité permanente du coureur accidenté.

Soins d'urgence: L'Assurance FIM (TSM) est censée couvrir les soins d'urgence; dès l'instant où TSM rapatrie quelqu'un à son domicile, il ne s'agit plus d'une situation d'urgence, la couverture TSM cesse donc.

Exemple: un coureur Australien participe à une épreuve FIM en Espagne et a un accident. Ses frais médicaux en Espagne (hôpital, frais médicaux...) seront pris en charge par TSM pour autant que les conditions soient remplies; dès son rapatriement en Australie, il ne sera plus couvert par TSM mais par le système australien de sécurité sociale.



2 – Carte d’Assurance FIM

Vous trouverez en annexe une carte aux formats jpg. et png. qui peuvent facilement être transmises par sms ou par application pour smartphones aux coureurs concernés, leur permettant de sauvegarder les coordonnées de l’assurance dans leurs portables.



3 – Nouveau visuel de la licence FIM incluant les coordonnées de l’assurance et le code QR

La nouvelle licence FIM qui est maintenant disponible pour toutes les FMN ayant adhéré au programme d’Assurance FIM comporte le numéro de la Hotline et le numéro du contrat FIM. Le code QR vous permettra de sauvegarder ces données dans votre smartphone.



Nous vous remercions de votre attention et vous adressons nos meilleurs messages.

Jean-Paul GOMBEAUD
DIRECTEUR SPORTIF

Annexes: cartes aux formats jpg. et png.